



Paris, le 5 août 2024

Jeudi 14 novembre 2024 : 2^e Forum national des énergies renouvelables et de la biodiversité du Syndicat des énergies renouvelables - « S’allier face à la double crise climat – biodiversité »

Le Syndicat des énergies renouvelables organise le 14 novembre 2024, au Comet Bourse à Paris, le second Forum national des énergies renouvelables et de la biodiversité, événement unique en France, intitulé : « S’allier face à la double crise climat – biodiversité ». Cette édition 2024, qui fera suite à la COP16 en Colombie, mettra l’accent sur les travaux engagés depuis la 1^{ère} édition, tout en permettant aux différents acteurs – scientifiques, ONG, entreprises, services de l’État et décideurs – de dialoguer autour des synergies entre développement des énergies renouvelables et protection de la biodiversité.

Après le succès de la première édition centrée sur l’état des lieux des connaissances sur les impacts des énergies renouvelables (EnR) sur la biodiversité et les solutions apportées par les filières pour minimiser ces impacts et promouvoir de potentiels bénéfiques, le SER vous invite à participer à ce second opus qui mettra en lumière les travaux engagés depuis un an et donnera notamment la parole à des scientifiques, des ONG et des acteurs du développement des énergies renouvelables afin de poursuivre l’effort engagé pour faire émerger des partenariats fructueux en matière de synergies biodiversité – énergies renouvelables.

Pour connaître tous les intervenants et participer à l’évènement, consultez le programme et inscrivez-vous sur le site : www.forum-enr-biodiversite.fr

#ForumEnRBiodiv

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L’organisation professionnelle rassemble les industriels de l’ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d’emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr **in** [Syndicat des énergies renouvelables](http://www.enr.fr)

